

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2020

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds équilibré canadien Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir un rendement à long terme par la croissance du revenu et du capital, en investissant surtout dans un portefeuille diversifié de titres de participation, d'obligations de première qualité et d'instruments du marché monétaire du Canada.

Stratégies de placement : Le Fonds investit dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés. Le Fonds utilise une approche fondamentale ascendante pour investir principalement dans des titres de participation de sociétés de haute qualité, ainsi qu'une répartition stratégique des actifs. Le Fonds peut également diversifier ses placements dans divers pays et régions dans un effort visant à gérer les risques du Fonds.

Risque

Le Fonds est un fonds équilibré d'actions canadiennes qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2020, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*, gestionnaire ou conseiller en valeurs) et American Century Investment Management, Inc. (*ACI*) fournissent des conseils en placement et des services de gestion de placements au Fonds. La stratégie de placement et le pourcentage du portefeuille attribué à *GACI* et à *ACI* sont présentés ci-dessous. Le pourcentage du Fonds attribué à chaque sous-conseiller peut changer de temps à autre.

- *GACI* : actions canadiennes et titres à revenu fixe canadiens, environ 85 %
- *ACI* : croissance mondiale, environ 15 %

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2020. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 184 165 \$ au 31 août 2019 à 154 444 \$ au 31 août 2020, en baisse de 16 % pour la période. La baisse globale de la valeur liquidative découle des rachats nets de 34 896 \$, qui ont été en partie contrebalancés par le rendement positif des placements.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 4,2 % pour la période, contre respectivement 5,8 % et 3,8 % pour ses indices de référence principaux, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX (*indices de référence principaux*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui des indices de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, l'activité économique à l'échelle mondiale s'est presque arrêtée en raison de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte d'incertitude, la plupart des marchés ont brutalement chuté, un grand nombre d'investisseurs ayant choisi de réduire leur exposition au risque.

Les banques centrales et les gouvernements du monde entier ont annoncé de vastes mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de capitaux et à limiter l'incidence financière des perturbations économiques. Soutenus par ces mesures gouvernementales, les marchés ont connu une remontée marquée.

Le Royaume-Uni s'est entendu avec l'Union européenne (*UE*) concernant sa sortie de l'UE (*Brexit*). Le résultat de l'élection générale au Royaume-Uni a été perçu par les marchés comme un facteur positif pour la suite des négociations entourant le Brexit. De plus, les États-Unis et la Chine ont signé un accord commercial de phase 1, bien que certaines questions demeurent en suspens.

Au fil de la période, la réouverture progressive des économies s'est bien déroulée. Tout signe d'une nouvelle éclosion a généralement été géré par l'adoption de mesures de confinement localisées ou par l'arrêt de certaines activités susceptibles d'avoir contribué à la propagation du virus. La recherche de traitements et de vaccins a également continué de progresser, ce qui a aidé les investisseurs à demeurer optimistes.

Dans la composante actions canadiennes et titres à revenu fixe canadiens du Fonds, les positions dans des titres libellés en devises des marchés émergents ont nu au rendement, car elles ont entraîné une exposition importante aux variations du cycle économique. Le cours de ces devises a reculé en raison de la persistance de la pandémie et des défis économiques qui se sont posés.

Une légère sous-pondération dans les actions américaines a contribué de façon modérée au rendement de la composante actions canadiennes et titres à revenu fixe canadiens du Fonds. La progression notable de la pandémie a entraîné une chute brutale des marchés boursiers. Une surpondération modérée en titres aurifères a également contribué au rendement. Les banques centrales ont réagi à la pandémie en baissant agressivement les taux d'intérêt et en relançant les programmes d'achat d'actifs, ce qui a donné lieu à un contexte de taux d'intérêt réels négatifs favorable au prix de l'or. La surpondération modérée du Fonds dans les obligations de marchés émergents a également contribué au rendement. Les banques centrales dans les pays émergents ayant baissé leur taux d'intérêt, ces obligations ont attiré les investisseurs mondiaux.

Dans la composante actions canadiennes et titres à revenu fixe canadiens, l'exposition aux obligations des marchés émergents a été accrue, car ces titres sont devenus plus intéressants pour les investisseurs mondiaux dans un contexte de diminution des taux d'intérêt. L'exposition aux titres aurifères a également été augmentée, car les banques centrales mondiales devaient maintenir les taux d'intérêt à un faible niveau dans un avenir prévisible, un contexte favorable aux prix de l'or. L'exposition aux actions mondiales a été augmentée parce que les évaluations des actions se sont améliorées après le recul des marchés attribuable à la pandémie.

L'exposition aux obligations d'État émises par les pays du G10 (un groupe de 10 pays développés qui se sont engagés à coopérer sur toute une série de questions financières) de la composante actions canadiennes et titres à revenu fixe canadiens a été réduite. Les rendements des obligations s'approchant de zéro, GACI est d'avis que le marché obligataire n'offre pas suffisamment d'avantages pour prendre un risque de duration (sensibilité aux taux d'intérêt).

La sélection des titres dans le secteur des technologies de l'information a nu au rendement de la composante croissance mondiale du Fonds. Parmi les facteurs ayant nu au rendement, mentionnons une sous-pondération dans Microsoft Corp., la société ayant dégagé un rendement supérieur pendant le ralentissement occasionné par la pandémie. Les titres de la société de produits de beauté et de soins de la peau Shiseido Co. Ltd. ont également nu au rendement, alors que les négociations commerciales se poursuivaient entre les États-Unis et la Chine.

Dans la composante croissance mondiale, la sélection de titres dans le secteur de la consommation discrétionnaire a contribué au rendement, tout particulièrement une surpondération modérée en titres de sociétés.com et de sociétés de vente par catalogue. Les positions dans des titres du secteur des soins de santé, qui ont très bien fait, ont également contribué au rendement, tout particulièrement une surpondération modérée dans l'industrie des outils et services de sciences de la vie, qui a fait bonne figure.

Parmi les titres qui ont contribué au rendement de la composante croissance mondiale figurent ceux d'Etsy Inc., de Catalent Inc. et d'Amazon.com Inc. Le détaillant en ligne de créneau Etsy a tiré parti d'un accroissement du nombre de consommateurs magasinant en ligne pendant la pandémie. Catalent, un fabricant de médicaments oraux et biologiques, a déclaré des résultats trimestriels dépassant les attentes des analystes. Le cours de l'action d'Amazon.com a enregistré de fortes hausses alors que la pandémie a mis en évidence les entreprises d'infonuagique, de commerce en ligne et de technologies émergentes.

Les nouvelles positions ajoutées à la composante croissance mondiale comprenaient AXA SA, qui est surtout un assureur IARD. Les titres d'AXA ont été acquis, car ACI s'attend à ce que la croissance d'AXA s'améliore par suite de l'acquisition de son concurrent XL Group Ltd. ACI a augmenté la position dans le fabricant de pièces automobiles Aptiv PLC, étant d'avis que le secteur mondial de la production automobile pourrait se stabiliser après deux années de repli.

Parmi les positions qui ont été éliminées de la composante croissance mondiale figuraient The Home Depot Inc., la thèse de placement d'ACI étant arrivée à maturité. Parmi les positions qui ont été réduites, mentionnons celle dans Sysmex Corp., la reprise des activités en Chine du fabricant d'appareils médicaux ayant déjà atteint le niveau prévu par ACI.

Le taux plus élevé de rotation du Fonds pour la période est essentiellement attribuable à la période de transition qui a précédé le changement de sous-conseiller en valeurs décrit à la section *Événements récents*.

Événements récents

Le 1^{er} septembre 2020, GACI a pris en charge la totalité des responsabilités de gestion du Fonds, en remplacement d'ACI.

Le 1^{er} septembre 2020, les frais de gestion annuels à l'égard des parts de catégorie A sont passés de 1,65 % à 1,60 % et les frais de gestion annuels à l'égard des parts de catégorie F sont passés de 0,65 % à 0,60 %.

La composition du Comité d'examen indépendant (CEI) a changé pendant la période. Don Hunter et Merle Kriss ont pris leur retraite le 26 avril 2020. David Forster et Deborah Leckman ont été nommés membres du CEI le 27 avril 2020. Marcia Lewis Brown a été nommée présidente le 1^{er} avril 2020.

La propagation de la COVID-19 a entraîné un ralentissement important de l'activité économique mondiale et une volatilité marquée des marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir

une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits

dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au sous-conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 16 528 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (*opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (*courtier lié*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat et de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'un courtier lié est le contrepartiste;

- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds communs de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe; et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds communs de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (*dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Fonds équilibré canadien Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	16,61 \$	17,82 \$	17,80 \$	17,29 \$	17,13 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,41 \$	0,52 \$	0,49 \$	0,45 \$	0,39 \$
Total des charges	(0,38)	(0,38)	(0,42)	(0,41)	(0,40)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,55	0,65	2,03	1,20	0,90
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,06	(0,52)	(0,88)	(0,37)	(0,30)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,64 \$	0,27 \$	1,22 \$	0,87 \$	0,59 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,06 \$	0,04 \$	– \$	0,06 \$
Des dividendes	0,16	–	0,17	–	0,05
Des gains en capital	0,60	1,33	0,99	0,33	0,38
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,84 \$	1,39 \$	1,20 \$	0,33 \$	0,49 \$
Actif net à la fin de la période	16,45 \$	16,61 \$	17,82 \$	17,80 \$	17,29 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	147 867 \$	168 758 \$	195 477 \$	217 857 \$	257 589 \$
Nombre de parts en circulation⁴	8 987 748	10 160 333	10 968 461	12 241 439	14 896 319
Ratio des frais de gestion⁵	2,18 %	2,17 %	2,20 %	2,21 %	2,30 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,18 %	2,20 %	2,20 %	2,22 %	2,34 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,17 %	0,14 %	0,18 %	0,10 %	0,11 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,24 %	60,84 %	77,87 %	57,72 %	57,07 %
Valeur liquidative par part	16,45 \$	16,61 \$	17,82 \$	17,80 \$	17,29 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds équilibré canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,07 \$	11,88 \$	11,90 \$	11,64 \$	11,28 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,28 \$	0,35 \$	0,32 \$	0,30 \$	0,25 \$
Total des charges	(0,12)	(0,12)	(0,13)	(0,12)	(0,11)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,38	0,45	1,35	0,82	0,66
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,06	(0,36)	(0,61)	(0,30)	(0,07)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,60 \$	0,32 \$	0,93 \$	0,70 \$	0,73 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,13 \$	0,12 \$	0,11 \$	0,07 \$	0,13 \$
Des dividendes	0,17	0,05	0,19	–	0,10
Des gains en capital	0,33	0,89	0,69	0,38	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,63 \$	1,06 \$	0,99 \$	0,45 \$	0,23 \$
Actif net à la fin de la période	11,03 \$	11,07 \$	11,88 \$	11,90 \$	11,64 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	6 577 \$	7 641 \$	7 454 \$	6 299 \$	4 099 \$
Nombre de parts en circulation⁴	596 223	689 952	627 667	529 163	352 134
Ratio des frais de gestion⁵	0,93 %				
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,99 %	1,00 %	0,98 %	0,98 %	0,98 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,17 %	0,14 %	0,18 %	0,10 %	0,11 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,24 %	60,84 %	77,87 %	57,72 %	57,07 %
Valeur liquidative par part	11,03 \$	11,07 \$	11,88 \$	11,90 \$	11,64 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Fonds équilibré canadien Renaissance

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,27 \$	12,13 \$	12,24 \$	11,82 \$	11,85 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,20 \$	0,35 \$	0,33 \$	0,31 \$	0,26 \$
Total des charges	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,12	0,46	1,38	0,82	0,64
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(1,76)	(0,31)	(0,61)	(0,27)	(0,17)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(1,46) \$	0,48 \$	1,08 \$	0,85 \$	0,72 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	0,17 \$	0,17 \$	0,11 \$	0,19 \$
Des dividendes	0,22	0,10	0,25	–	0,16
Des gains en capital	0,51	0,95	0,80	0,31	0,38
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,73 \$	1,22 \$	1,22 \$	0,42 \$	0,73 \$
Actif net à la fin de la période	11,10 \$	11,27 \$	12,13 \$	12,24 \$	11,82 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	7 766 \$	7 537 \$	7 250 \$	7 882 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	689 381	621 434	592 281	666 684
Ratio des frais de gestion⁵	0,01 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %	0,01 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,12 %	0,09 %	0,08 %	0,09 %	0,07 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,17 %	0,14 %	0,18 %	0,10 %	0,11 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	108,24 %	60,84 %	77,87 %	57,72 %	57,07 %
Valeur liquidative par part	11,10 \$	11,27 \$	12,13 \$	12,24 \$	11,82 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse, représentant la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse étaient inclus dans le ratio des frais d'opération, mais ne le sont plus. Les frais des exercices précédents attribuables aux fonds négociés en Bourse ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et dans le ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2020, avant renonciations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	46,75 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	53,25 %	100,00 %

Rendement passé

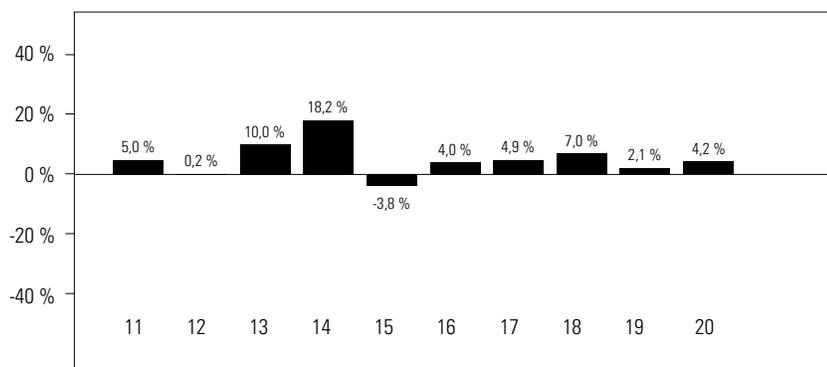
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

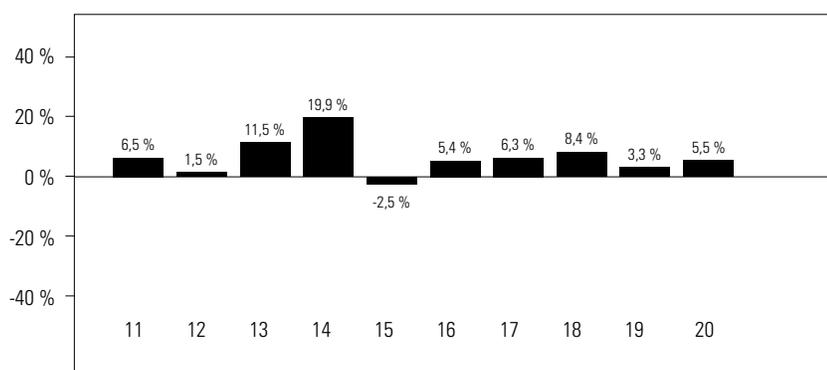
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

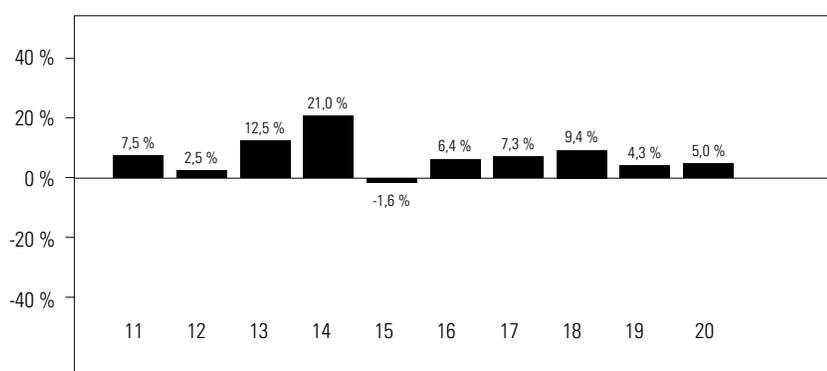
Parts de catégorie A



Parts de catégorie F



Parts de catégorie O



Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2020. Le rendement composé annuel est comparé avec les indices de référence du Fonds.

Les indices de référence principaux du Fonds sont l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX.

L'indice mixte du Fonds (*indice mixte*) est composé de ce qui suit :

- 55 % de l'indice composé S&P/TSX
- 30 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada
- 15 % de l'indice mondial MSCI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	ou Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	4,2 %	4,4 %	4,4 %	5,0 %		10 mars 1999
Indice composé S&P/TSX	3,8 %	6,0 %	6,8 %	6,4 %		
Indice des obligations universelles FTSE Canada	5,8 %	5,5 %	4,1 %	4,4 %		
Indice mixte	6,5 %	7,0 %	6,7 %	7,0 %		

Fonds équilibré canadien Renaissance

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	Depuis le début ou des activités*	Date de début des activités
Partis de catégorie F	5,5 %	5,7 %	5,8 %	6,4 %		7 octobre 2005
Indice composé S&P/TSX	3,8 %	6,0 %	6,8 %	6,4 %		
Indice des obligations universelles FTSE Canada	5,8 %	5,5 %	4,1 %	4,4 %		
Indice mixte	6,5 %	7,0 %	6,7 %	7,0 %		
Partis de catégorie O	5,0 %	6,2 %	6,4 %	7,3 %		15 mars 2005
Indice composé S&P/TSX	3,8 %	6,0 %	6,8 %	6,4 %		
Indice des obligations universelles FTSE Canada	5,8 %	5,5 %	4,1 %	4,4 %		
Indice mixte	6,5 %	7,0 %	6,7 %	7,0 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

L'indice composé S&P/TSX se veut représentatif du marché boursier canadien et englobe les plus grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada englobe des obligations négociables sur le marché canadien visant à rendre compte du rendement du vaste marché obligataire canadien de qualité supérieure. Les rendements sont calculés quotidiennement et pondérés en fonction de la capitalisation boursière.

L'indice mondial MSCI est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière, ajusté au flottant, et composé de titres de sociétés de pays développés à économie de marché d'Amérique du Nord, d'Europe et de la région Asie-Pacifique.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à ses indices de référence principaux est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2020)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds communs de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Autres actions	18,1	Shopify Inc., catégorie A	3,9
Services financiers	18,3	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,7
Obligations de sociétés	13,9	Banque Royale du Canada	3,3
Matériaux	9,1	Banque Toronto-Dominion (La)	2,7
Industrie	8,3	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,5
Technologies de l'information	8,1	Enbridge Inc.	2,1
Énergie	7,1	Société aurifère Barrick	2,0
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	5,2	Gouvernement du Canada, 4,00 %, 2041/06/01	1,8
Obligations en devises	4,4	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	1,6
Autres obligations	4,0	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	1,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,7	La Banque de Nouvelle-Écosse	1,5
Autres actifs, moins les passifs	-0,2	Corporation TC Énergie	1,4
		Banque de Montréal	1,2
		Alimentation Couche-Tard Inc., catégorie B	1,1
		Kirkland Lake Gold Ltd.	1,1
		Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,0
		Suncor Énergie Inc.	0,9
		Canadian Natural Resources Ltd.	0,9
		Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,75 %, 2030/06/15	0,9
		Mines Agnico Eagle Limitée	0,8
		Constellation Software Inc.	0,8
		Element Fleet Management Corp.	0,8
		Société Financière Manuvie	0,8
		fonds communs de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	0,7
		Wheaton Precious Metals Corp.	0,7

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} est offert par Gestion d'actifs CIBC inc. et est une marque déposée de celle-ci.